**Objet : Procès-verbal de la CCA de la Commune d’Ohey du 16 JANVIER 2023**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | |  |  | |  | Prés | | Exc |
| GILON | Christophe | | 1 | | E | Président - Echevin de l’ATL |  | X | |
| LAMBOTTE | Marielle | | 1 | | E | Echevine | X |  | |
| GONNE | Olivier | | 1 | | E | Conseiller communal |  |  | |
| KALLEN-LOROY | Rosette | | 1 | | S | Echevine |  | X | |
| HOUART | Caroline | | 1 | | S | Conseillère communale |  |  | |
| HELLIN | Didier | | 1 | | S | Conseiller communal |  |  | |
| NOLEVAUX | Eric | | 2 | | E | Ecole communale I – Directeur | X |  | |
| BERNARD | Marine | | 2 | | E | Ecole communale – Haillot |  | X | |
| HAZEE | Marion | | 2 | | E | Ecole communale – Ohey |  |  | |
| ROBERT | Emilie | | 2 | | S | Ecole communale – Perwez |  |  | |
| DARDENNE | Anne-Catherine | | 2 | | S | Ecole communale – Haillot |  | X | |
| ORENS | Lauranne | | 2 | | S | Ecole communale - Ohey |  |  | |
| DETHIER | Laetitia | | 3 | | E | Comité Parents Evelette |  |  | |
| VAN BRANTEGHEM | | Mélissa | 3 | | E | Comité Parents Ohey | X |  | |
| ALLARD | Gisèle | | 3 | | E | ACRF |  | X | |
| PATINY | Julie | | 3 | | S | Comité Parents Evelette |  |  | |
| DEBATTY | Laurence | | 3 | | S | Comité Parents Perwez |  |  | |
| DETAILLE | Francine | | 3 | | S | ACRF |  | X | |
| BATTA | Ludivine | | 4 | | E | Oh… EXTRA ! | X |  | |
| JADOT | Marie-France | | 4 | | E | Oh… EXTRA ! | X |  | |
| PERSOONS | Morgane | | 4 | | E | OCARINA asbl | X |  | |
| RENARD | Fabienne | | 4 | | S | Oh… EXTRA ! | X |  | |
| BAUDRY | Aurélie | | 4 | | S | Oh… EXTRA ! |  | X | |
| SERVAIS | Patricia | | 4 | | S | Oh… EXTRA ! |  |  | |
| DUBOIS | Lionel | | 5 | | E | Centre sportif d’Ohey | X |  | |
| SODOYEZ | Marc | | 5 | | E | Scouts d’Ohey | X |  | |
| NOIRHOMME | Dominique | | 5 | | E | MJ | X |  | |
| DUJARDIN | Bénédicte | | 5 | | S | Les jolies notes asbl |  | X | |
| MESTACH | Léa | | 5 | | S | Tennis club d’Ohey |  |  | |
| JADOUL | Alice | | 5 | | S | CRIE Modave |  |  | |
| ALEXANDRE | Charlotte | |  | |  | COALA asbl - Coordination ATL | X |  | |
| GEERKENS | Olivier | |  | |  | COALA asbl - Coordination ATL | X |  | |
| VAN BELLE | Dominique | |  | |  | Coordinatrice accueil ONE | X |  | |
| VANESSE | Isabelle | |  | |  | Représentante Mme Lazaron, Députée provinciale |  | X | |
| INVITE | | | | | | | | | |
| LEROY | Etienne | | CPAS d’Ohey | | | |  | X | |

**Ouverture de la CCA**

Le président de la CCA ayant un empêchement, c’est Marielle Lambotte qui assure la présidence de cette CCA.

Etienne Leroy, Directeur général du CPAS d’Ohey, était invité en deuxième partie de CCA afin d’entamer un échange sur l’accessibilité financière des parents pour les activités d’Accueil Temps Libre sur la commune. Cependant celui-ci n’a finalement pas pu participer à cette CCA. La CCA ne comprendra donc pas la deuxième partie initialement prévue.

La problématique sera débattue lors de la prochaine CCA.

1. **Approbation du PV de la CCA du 04 octobre 2022**

Le PV de la CCA précédente est approuvé.

1. **Actualités des membres de la CCA**

PARENTS

Il semble que, d’une manière générale, les comités de parents rencontrent des difficultés à recruter de nouveaux membres. C’est le cas notamment à Ohey qui a été peu actif depuis le début de l’année scolaire. Cela s’explique également par une démotivation liée au peu d’autonomie laissée par l’équipe éducative. Le comité d’Ohey regrette le manque de communication avec l’équipe enseignante concernant les différents projets à mener. Ce contexte n’est pas facilitateur pour permettre au comité de prendre de nouvelles initiatives.

Du côté parents, l’augmentation des tarifs Oh…EXTRA pose encore débat malgré un courrier explicatif envoyé en début d’année scolaire.

ONE

Dominique Van Belle change de secteur. Pour la commune d’Ohey, elle sera remplacée par Laurie JOURDEVANT.

OCARINA

Il y a beaucoup de changements au sein de l’équipe.

Concernant Ohey, Morgane attendant un heureux évènement, et sera absente de mai à septembre 2023.

COALA

Chaque année, la première semaine de janvier après les vacances scolaires est consacrée à la formation du personnel de l’asbl dans son entièreté. La semaine du 09 au 13 janvier a donc permis de former l’équipe à la communication via les outils web et aux premiers secours (Croix rouge). Cette semaine coalassienne est aussi l’occasion de rassembler les acteurs de tous les secteurs confondus de l’asbl pour faire évoluer son projet pédagogique.

SCOUTS

Tout va bien, l’équipe d’animateurs fonctionne correctement, et un nouvel espace de stockage du matériel a été trouvé.

Les lieux de camps (dernière dizaine de juillet) ont été trouvés.

Le 22 avril aura lieu la fête d’unité.

MJEvelette

Changement de nom en début février « Maison des Jeunes du Grand Ohey », une fête sera organisée le 10/02 pour inaugurer cette nouvelle appellation «  MJ-GO asbl ».

D’autres dates à retenir :

* 04 mars : « CARNAVAL DES ENFANTS » de 14h à 17h
* 16 avril : Diner annuel à la salle Isbanette
* 22 avril : spectacle de l’école d’Evelette dans les locaux de la MJ-GO

Le changement de dates des vacances de printemps est problématique par rapport au fonctionnement interne (période d’examen, jours fériés…). Un point qui semble assez positif est que le camp vélo d’été pourra être organisé en mai.

Oh…EXTRA

OH…EXTRA est toujours en recherche de bénévoles pour animer les ateliers. Néanmoins, les ateliers ne rencontrent pas un franc succès auprès des familles.

Concernant la facturation, le logiciel IMIO ne fonctionne toujours pas de manière optimale.

ENSEIGNEMENT

Concernant l’école d’Ohey 1, la direction déplore une surcharge de nouvelles réformes survenant au même moment.

Une difficulté à remplacer les enseignants malades se fait sentir. Cependant, Eric souligne la disponibilité et la motivation des enseignants et des accueillants qui font de leur mieux pour éviter ou pallier à l’absentéisme de leurs collègues.

Enfin, un groupe minoritaire de parents pose quotidiennement problème au sein des écoles de manière générale. Ce ressenti est partagé par les enseignants, mais aussi par les accueillantes présentes.

Dans certains cas, la confrontation entre les valeurs familiales et les valeurs de l’école est ressentie comme de l’agressivité de la part de l’équipe éducative. Une discussion s’en suit sur la création d’une charte de valeurs communes à tous les lieux où les enfants sont accueillis sur le territoire communal.

CSL

Lionel, qui n’a pas su participer à la dernière CCA, nous parle des nouvelles activités organisées au Centre sportif depuis la rentrée scolaire 2022-2023 : un atelier VTT a été organisé au premier trimestre, et une corrida (course à pied) en décembre. En automne, la participation au PAD a permis de pallier aux problèmes d’encadrement (manque de moniteurs en raison de la réforme des rythmes scolaires).

1. **Actualités de la Coordination ATL**

RENCONTR’EXTRA & REUNIONS TRIMESTRIELLES

Après les vacances d’automne, Charlotte a eu l’occasion d’organiser une première réunion trimestrielle avec l’équipe d’Oh…EXTRA. Ce fut l’occasion de remémorer le « code de qualité » et de le mettre en perspective avec les pratiques de l’équipe.

Le vendredi 20 janvier aura lieu une RECONTR’EXTRA qui permettra aux accueillantes des différentes accueils liés aux coordinations ATL Coala (Gesv’EXTRA-Fern’EXTRA-Oh…EXTRA) d’échanger autour de la thématique de la communication au sens large (parents-enfants- enseignement). Cette matinée est valorisable dans le cadre des heures de formations continues.

RETOUR SUR « OHEY-TOI AUSSI PRENDS TA PLACE »

La commune a souhaité participer à « Place aux enfants », mais en raison de l’indisponibilité de la CATL (évènement organisé le même jour que la journée des accueillant.e.s au salon de l’éducation) pour soutenir le service jeunesse dans cette initiative, l’action a été déplacée au week-end comprenant la journée internationale des droits de l’enfant et rebaptisée : « Ohey-toi aussi, prends ta place ! ».

Dans l’ensemble, les retours sont positifs pour cette première édition prévue à petite échelle

🡪 2 groupes d’enfants âgés de 10 à 12 ans ont rencontré : 1 boulanger – 1 restaurateur – 1 agent communal POLLEC – 1 illustratrice – le bourgmestre. Le tout avec l’appui d’une animatrice de la Maison de jeunes qui a encadré un groupe et proposé une flash mob.

Au vu des conditions compliquées (peu de métiers représentés, météo pluvieuse, peu d’espace pour accueillir un grand nombre d’enfants …) cette première édition, qui se voulait à petite échelle, fut une réussite.

Deux points d’attentions et pistes d’amélioration sont soulevés par la CCA :

-Veiller à rassurer les acteurs afin de les motiver à ouvrir leur porte aux enfants. Les métiers étant souvent à risque (boucherie, menuiserie,…), le fait d’aborder directement le sujet des assurances prises pour encadrer cette journée pourrait permettre de rassurer les participer et d’étoffer l’offre en vue d’attirer plus d’enfants.

- Déterminer « QUI » est le porteur du projet sachant qu’il ne s’agit pas d’une mission du coordinateur ATL. Au départ, la Coordination ATL était mise en soutien du service Jeunesse de la commune pour la mise sur pied de ce projet. C’est finalement la CATL qui a porté ce projet seule.

CAPSULE « METIER D’ACCUEILLANT.E EXTRASCOLAIRE »

La Province de Namur a coordonné la réalisation d’une capsule vidéo présentant le métier d’accueillant.e extrascolaire. Cette vidéo est visionnée en CCA.

*Réactions et exploitations*

Les retours sont positifs dans l’ensemble.

Du côté « école », il est envisageable de la présenter lors d’une réunion de rentrée avec les parents. Dominique s’interroge sur l’objectif de cette vidéo. Un débat s’en suit sur le fait qu’il s’agit bien d’un métier mais que celui-ci n’est pas reconnu. Et c’est bien l’objet de cette vidéo : mettre cette situation en évidence.

🡪Le visionnage de cette capsule via les Télé régionales ou nationale pourrait avoir un plan grand impact.

PARTENARIAT DETENTE (PAD)

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, une subvention peut être octroyée par l’ONE pour la mise en œuvre de projets réalisés en partenariat entre des opérateurs. Ceci en vue d’élargir l’offre ATL durant les congés d’automne et de détente.

Un premier partenariat a eu lieu en automne et a permis d’obtenir une subvention de 6234.08 euros qui sera dispatchée entre les 3 opérateurs participants : 50% Oh…EXTRA – 25 % CSL – 25% Coala

Un nouveau PAD sera introduit pour les vacances de détente.

Concrètement, il s’agira d’ouvrir deux semaines autour d’un projet d'animation commun sur la thématique des couleurs (voir affiche annexée).

Des améliorations ont été mises en place suite au PAD d’automne afin de faciliter la communication vers les parents et la centralisation des données vers les 2 opérateurs :

* une adresse mail commune pour la communication et la gestion des inscriptions.
* un compte commun pour le versement des frais d’inscription qui seront payés à l’avance par les familles.
* le tarif et les horaires d’ouverture des accueils sont également harmonisés.

Le PAD est validé par la CCA.

1. **Brochure « Ohey : enfants admis » 2023-2024**

Malgré l’avis négatif rendu par la CCA en séance du 04 octobre 2022, le PO a décidé qu’il était nécessaire de renouveler la brochure « Ohey : enfants admis » cette année.

Malheureusement, à ce stade de la CCA (et en raison du départ de Marielle vers une autre réunion), aucun représentant du PO n’est présent pour donner plus d’informations quant à ce point.

* Garde-t-on le même format ? Carré et Tête bêche ?
* Collaboration imprimeur/graphiste COALA ?
* Une version informatique sera encore prévue ?

Eric énonce cependant certains points décidés en réunion des directions d’école avec le bourgmestre :

* Anne Collignon (secrétaire enseignement) est responsable de la gestion du marché public pour trouver un imprimeur.
* le système de sponsors est envisagé pour réduire les couts. Olivier, se dit peu favorable à ce choix qui empêcherait par la suite de retravailler directement sur le document pour le mettre à jour. A tout le moins, il faut s’assurer que nous ayons les fichiers modifiables pour les mises à jour.
* la brochure doit être finalisée pour le printemps 2023.

De son côté, la coordination ATL a déjà envoyé un mail aux opérateurs après la CCA du 04 octobre afin que ceux-ci énumèrent les modifications à apporter les concernant dans l’ancienne brochure.

Charlotte centralise ces modifications et les communiquera à Anne.

Les informations des opérateurs qui ne se manifesteront pas seront réutilisées comme dans la brochure précédente.

1. **Agenda**

La date de la prochaine séance n’a pas été fixée. Celle-ci sera arrêtée ultérieurement via un Doodle sur base de l’agenda du Président de la CCA.